

SIGNATURE DU CONTRAT AGGLO-COMMUNES AVEC LA COMMUNE DE MARIGNY-LE-LOZON

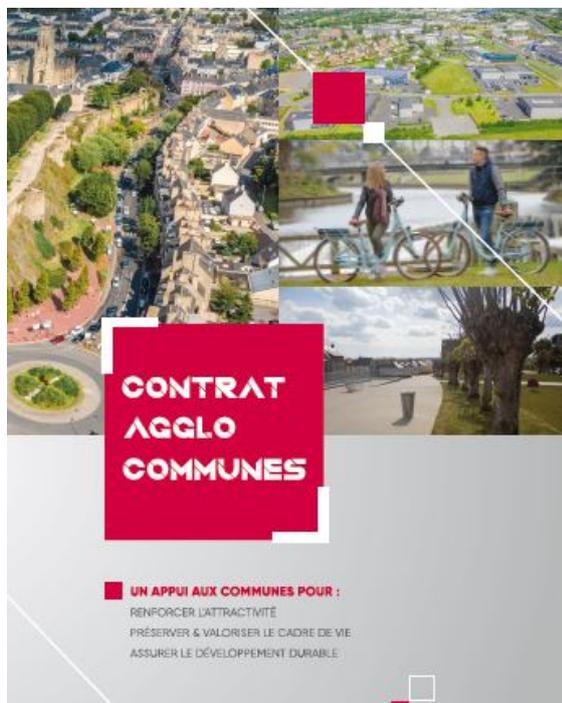


Le président s'est engagé à **renforcer le lien entre les communes et l'Agglo** en créant une cellule d'appui aux territoires permettant un accompagnement dans le montage des dossiers, une ingénierie financière et une orientation précise en fonction des demandes. Cette cellule est aujourd'hui opérationnelle.

La 2^{de} action souhaitée par le président était de proposer une contractualisation entre les communes et l'Agglo.

Le contrat Agglo-communes, proposé par Saint-Lô Agglo, a vocation à impulser la mise en œuvre de projets structurants à l'échelle des bassins de vie des communes en les accompagnant financièrement.

LE CONTRAT AGGLO-COMMUNES DE L'AGGLO, UN CONTRAT GAGNANT-GAGNANT ENTRE L'AGGLO ET LES COMMUNES



Le contrat Agglo-Communes s'adresse aux **61 communes membres de Saint-Lô Agglo**. Chaque commune choisit le ou les projet(s), sous maîtrise d'ouvrage communale, pour lequel/lesquels elle souhaite être accompagnée financièrement par Saint-Lô Agglo.

Le ou les projet(s) proposé(s) par la commune doit/doivent s'inscrire dans le projet de mandature de l'Agglo et l'aménagement du territoire communal autour de **3 enjeux forts** pour le territoire :

1. **le renforcement de l'attractivité**
2. **la préservation et la valorisation du cadre de vie**
3. **le développement durable du territoire**

L'accompagnement financier de l'Agglo est défini sur la mandature à **hauteur de 50€ par habitant de la commune répartis sur un ou plusieurs projets.**

Près de **4M€** fléchés sur ce dispositif contractuel sur 5 ans

MARIGNY-LE-LOZON : 1 CONTRAT POUR 1 PROJET

LE CONTRAT AGGLO-COMMUNES DE MARIGNY-LE-LOZON : 1 PROJET POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- **Réaménagement de l'espace Wesport**

Réalisation : mai 2021 à décembre 2023

Montant global de l'opération : 1 252 169.20 €

Subvention Saint-Lô Agglo : 138 950 €, soit 11%.

Contrat Agglo-communes de MARIGNY-LE-LOZON :

1 projet

1 252 169€ d'investissement

138 950€ de financement de l'Agglo « contrat Agglo-Communes »

18^{ÈME} contrat signé

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   